

**Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.**

**Étude critique de documents : Le changement climatique : formation du savoir et coopération internationale**

Consigne : en analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que les questions climatiques donnent lieu à l'élaboration d'un savoir scientifique susceptible d'être pris en compte à l'échelle internationale.

**DOCUMENT 1**

La climatologie historique se distingue par son emprunt précoce à des méthodes tirées des sciences naturelles. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, c'est l'étude des blocs erratiques<sup>1</sup> et des moraines<sup>2</sup> qui a permis d'identifier l'existence de quatre cycles glaciaires au cours du Pléistocène<sup>3</sup>. [...] D'autres méthodes, comme l'analyse des sédiments et l'étude des dépôts organiques, des pollens (palynologie), des spores ou encore l'étude des coraux, permettent de connaître les paléoclimats. La dendroclimatologie, enfin, repose sur l'étude des cernes des arbres. [...] Concernant l'évolution climatique récente, on dispose de sources humaines [...] variées : inscriptions, chroniques médiévales, papiers officiels ou privés (relatant la gestion des domaines par exemple), [...], journaux intimes, correspondances. [...]

- 10 Que faire de cette « histoire du climat sans les hommes » ? Comment relier ses résultats à l'histoire des sociétés humaines ? [...]

D'une manière générale, depuis les années 1990, l'historiographie a évolué vers une prise en compte plus importante du facteur climatique. Prenons, par exemple, l'évolution d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Son intérêt pour le climat vient au départ de l'histoire rurale et 15 de l'importance des phénomènes météorologiques pour cette dernière. En 1967, dans son premier ouvrage de climatologie historique, il estimait absurde d'expliquer la Fronde<sup>4</sup> par la météorologie désastreuse des années 1640 [...]. À l'inverse, ses derniers ouvrages font du climat un acteur à part entière de la grande histoire : l'« hyper-petit âge glaciaire » (autour de 1640) devient central pour comprendre les « années de misère » en France et la guerre 20 civile en Angleterre.

Jean-Baptiste FRESSOZ, Frédéric GRABER, Fabien LOCHER, Grégory QUENET, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, p.102-104.

---

<sup>1</sup> Morceau détaché d'une roche, d'une taille conséquente, ayant subi un déplacement sur plusieurs kilomètres sous l'effet d'un glacier.

<sup>2</sup> Débris de roche entraînés par un glacier et formant un grand amas.

<sup>3</sup> Le Pléistocène (de - 2,6 millions d'années à - 12 000 ans) est la première période géologique du Quaternaire.

<sup>4</sup> Période de contestations du pouvoir royal de 1648 à 1653.

## DOCUMENT 2

| Conférence des Parties (COP) | Lieu         | Année | Faits marquants   |
|------------------------------|--------------|-------|---|
| COP1                         | Berlin       | 1995  | Adoption du Mandat de Berlin pour démarrer les négociations menant au Protocole de Kyoto  |
| COP2                         | Genève       | 1996  | Principe des objectifs intermédiaires   |
| COP3                         | Kyoto        | 1997  | Protocole de Kyoto  |
| COP4                         | Buenos Aires | 1998  | Discussion sur les modalités d'application du Protocole de Kyoto, pas d'accord  |
| COP5                         | Bonn         | 1999  | /   |
| COP6                         | La Haye      | 2000  | Rupture des négociations  |
| COP6 bis                     | Bonn         | 2001  | Sauvetage du Protocole de Kyoto : décisions sur les sanctions et le financement de l'adaptation   |
| COP7                         | Marrakech    | 2001  | Accords de Marrakech qui fixent les modalités d'application du Protocole de Kyoto   |
| COP8                         | New Delhi    | 2002  | Déclaration de Delhi qui lie atténuation et adaptation <sup>1</sup>   |
| COP9                         | Milan        | 2003  | /   |
| COP10                        | Buenos Aires | 2004  | /   |
| COP11                        | Montréal     | 2005  | Début de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto : décision de prolonger les objectifs du Protocole après 2012                             |
| COP12                        | Nairobi      | 2006  | Première conférence en Afrique centrale   |
| COP13                        | Bali         | 2007  | Début des négociations sur une seconde période d'engagement post-Kyoto  |
| COP14                        | Poznan       | 2008  | /   |
| COP15                        | Copenhague   | 2009  | Accord de Copenhague, mais échec retentissant<br>Adoption de l'objectif de 2°C comme hausse maximale de la température moyenne d'ici 2100 |
| COP16                        | Cancún       | 2010  | Accord sur le Fonds vert <sup>2</sup> pour le climat<br>Confirmation du cadre multilatéral des négociations                               |
| COP17                        | Durban       | 2011  | Accord de principe sur un accord global qui prendrait effet en 2020   |
| COP18                        | Doha         | 2012  | Prolongation du Protocole de Kyoto par un nombre limité de pays pour la période 2013-2020   |
| COP19                        | Varsovie     | 2013  | Nombreuses tensions, formalisation du processus « <i>Loss and Damage</i> » <sup>3</sup>   |
| COP20                        | Lima         | 2014  | Indécision sur différentes options  |
| COP21                        | Paris        | 2015  | Accord de Paris   |
| COP22                        | Marrakech    | 2016  | Mise en œuvre de l'Accord de Paris  |
| COP23                        | Bonn         | 2017  | /   |
| COP24                        | Katowice     | 2018  | Adoption de la Feuille de Route de Paris  |
| COP25                        | Madrid       | 2019  | Nombreuses tensions, blocages de certains pays  |

« Conférences des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques », dans François GEMENNE, *Géopolitique du climat*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 136-138.

<sup>1</sup> Atténuation et adaptation : l'atténuation regroupe l'ensemble des actions visant à réduire l'ampleur du dérèglement climatique (exemple : taxe carbone). L'adaptation vise à trouver des mécanismes permettant de faire face à ses effets (exemple : construction de digues, constructions sur pilotis...).

<sup>2</sup> Il vise à transférer des fonds des pays riches et développés vers des pays plus vulnérables pour mettre en place des projets destinés à combattre et à s'adapter aux effets du changement climatique.

<sup>3</sup> « *Loss and Damage* » (en français : pertes et préjudices). L'expression désigne notamment les responsabilités humaines dans le dérèglement climatique et la nécessité de renforcer le dialogue entre nations.